

## DEMANDE DE CONTRAT D'ACHAT D'ENERGIE ELECTRIQUE PRODUITE PAR L'ENERGIE RADIATIVE DU SOLEIL

Nom ou raison sociale du producteur :

Siège social :

Code SIRET :

Représentée par :

### Adresse de l'installation de production :

Adresse :

Code postal :                      Commune :

Identification de l'installation :

N°tel :

Adresse e-mail :

**Conformément à l'art 3 de l'arrêté du 13 mars 2002 fixant les condition d'achat de l'électricité produite par les installations utilisant l'énergie radiative du soleil, nous demandons à bénéficier d'un contrat d'achat pour l'installation sus-définie. Dans ce but, et conformément à l'article 2 du même arrêté, nous vous communiquons les caractéristiques principales de cette installation**

- |   |   |     |
|---|---|-----|
| 1 | Nombre et type de générateurs <sup>1</sup> : ..... modules Marque : .....   |     |
| 2 | Puissance crête installée <sup>2</sup> ou puissance électrique maximale installée :   | kWc |
| 3 | Puissance active maximale produite par l'installation et fournie à l'acheteur <sup>3</sup> :  | kW  |
|   | Puissance active maximale d'autoconsommation (puissance produite et consommée par le producteur pour ses besoins propres) :   | kW  |
| 4 | Productibilité moyenne annuelle estimée (quantité d'énergie que l'installation est susceptible de produire en moyenne sur une période d'un an) :  |     |
|   | kWh   |     |
| 5 | Fourniture moyenne annuelle estimée (quantité d'énergie que le producteur est susceptible de fournir à l'acheteur en moyenne sur une période d'un an) <sup>4</sup> :                    |     |
|   | kWh   |     |
|   | Autoconsommation moyenne annuelle (quantité d'énergie que le producteur est susceptible de consommer pour ses besoins propres en moyenne sur une période d'un an) :                     | kWh |
| 6 | Point de livraison <sup>5</sup> :   |     |
| 7 | Tension de livraison :                      Volts   |     |
| 8 | Référence du contrat de fourniture d'électricité <sup>6</sup> s'il existe :   |     |
| 9 | Autres renseignements:  |     |
|   | - Copie de la lettre de notification (récépissé du permis de construire) mentionnée à l'article R 421-12 du code de l'urbanisme ( uniquement si un permis de construire est nécessaire) |     |
|   | - Date prévisible de mise en service : novembre 2005  |     |
|   | - Nom du Gestionnaire de réseau public, chargé du raccordement de votre installation au réseau :  |     |

Fait à

**Signature du producteur ( cachet de la société )**

Le

---

### Mandatement (optionnel)

Je soussigné, ....., confie à ..... qui accepte

le soin d'accomplir les opérations suivantes en mon nom et pour mon compte :

- effectuer la demande de contrat d'achat ci-dessus auprès d'EDF,
- et élaborer avec EDF le contrat d'achat qui me sera présenté pour signature.

Fait à

le

**Signature du producteur**

**Signature du Mandaté**

<sup>1</sup> Il s'agit du nombre et type de panneau photovoltaïque

<sup>2</sup> Telle que définie par la norme NF EN 61215 et NF EN 61646. Puissance indiquée dans le certificat d'obligation d'achat délivré par la DRIRE.

<sup>3</sup> Cette puissance est égale à la puissance active maximale produite par le (ou les) onduleur (s). Elle doit être inférieure à la puissance crête

<sup>4</sup> Précision : l'énergie achetée par EDF est celle qui sera physiquement livrée (et nette d'auxiliaires de production - cas de vente de la totalité de la production) au point de livraison . Dans le cas où le producteur est également client sur le même point de livraison, la livraison sera égale à la production moins les autoconsommations - cas de vente de surplus de production.

<sup>5</sup> Défini avec le gestionnaire de réseau. C'est en principe la limite entre le réseau public et l'installation du producteur. Il est en général aux bornes aval du disjoncteur de branchement

<sup>6</sup> Il s'agit généralement de la référence client indiquée sur la facture EDF.